

PROCURATION

Le/la soussigné(e) :

Nom :

Domicile :

Associé de parts de catégorie B de la société coopérative Electrabel CoGreen sise Boulevard Simon Bolívar, 34 à 1000 Bruxelles, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires convoquée le vendredi 19 juin 2020 à 10 heures, déclare désigner comme son mandataire spécial

Monsieur Nico Priem, Président du Conseil d'administration de la société coopérative Electrabel CoGreen

pour représenter l'actionnaire susmentionné à cette Assemblée Générale Ordinaire, participer aux délibérations, exprimer son vote, prendre toutes les mesures nécessaires et signer les documents, y compris les procès-verbaux, dans le cadre de cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire a été arrêté comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2019
2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2019
3. Comptes annuels (bilan, comptes de résultats et notes) et affectation du résultat pour l'exercice 2019.
4. Décharge aux administrateurs
5. Décharge au commissaire.

Les résolutions proposées sont les suivantes :

Première résolution

L'Assemblée approuve le bilan, le compte de résultats ainsi que les notes sur l'exercice 2019.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 240 116,29 euros. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent d'un montant de 12 472,37 euros, le solde du bénéfice à affecter pour 2019 s'élève à 252 588,66 euro.

L'Assemblée décide d'approuver l'affectation des résultats suivante :

DOTATION AUX RÉSERVES LÉGALES : 12 005,81 euros
 DIVIDENDE À DISTRIBUER : 215 558,91 euros
 BÉNÉFICE À REPORTER : 25 023,94 euros.

Deuxième résolution

Conformément aux dispositions relatives au Code des sociétés et des associations, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2019.

Troisième résolution

Conformément aux dispositions relatives au Code des sociétés et des associations, l'Assemblée décide de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2019.

Les votes à exprimer par le mandataire sont les suivants (veuillez cocher une option par résolution) :

Première résolution	Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	Abstention <input type="checkbox"/>
Deuxième résolution	Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	Abstention <input type="checkbox"/>
Troisième résolution	Pour <input type="checkbox"/>	Contre <input type="checkbox"/>	Abstention <input type="checkbox"/>

.....2020

NB : Dater et faire précéder la signature de la mention « Bon pour Procuration » (sauf dans le cas d'une signature électronique).